



COMITE DE SKI DU MASSIF DES VOSGES

16 Rue des Prés – 68700 CERNAY
03 89 43 25 50 – crms@skivosges.net

Cernay, le 28 AVRIL 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DE SKI DU MASSIF DES VOSGES

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Ski du Massif des Vosges, qui se déroulera :

**Le samedi 14 Mai 2022 au Champ du Feu
Chalet du Champ du Feu
Route de la Serva RD 414 – 67130 BELMONT**

Les rapports des différentes Commissions seront téléchargeables sur le site SKIVOSGES.NET.

La journée se déroulera de la façon suivante :

Dès 9 h **accueil**
9h- 9h30 **Enregistrement des représentants de clubs et des procurations**

9h 30 – 12h00 : ASSEMBLEE GENERALE

1. Constitution du Bureau de L'assemblée
 2. Constitution du Bureau des scrutateurs
 3. Vérification des pouvoirs
 4. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Mulhouse du 29 mai 2021
 5. Rapport moral du Président, Jean Marc VILLEMIN
 6. Rapport de la Secrétaire Générale, Martine PETER
 7. Présentation des comptes du CSMV et de la LGES par le Cabinet Hans & Associés
 8. Décisions financières et budget prévisionnel
 9. Rapports des Présidents de Commissions et responsables de Délégations

Ski Alpin Daniel KOENIG
Ski de fond Frédéric COLIN
Saut Karine DIDIER & Bertrand BEDEL
Biathlon Damien LEFELINE

Esprit Racing

{ Hervé BRIGNON
Richard BANZET
Claude GAUDEL
Laetitia BERNHARD

Ski de randonnée



COMITE DE SKI DU MASSIF DES VOSGES

16 Rue des Prés – 68700 CERNAY
03 89 43 25 50 – crms@skivosges.net

Pôle Formation

Formation des cadres : *Estelle SCHÜTZ-KOZLIK*

Règles et Contrôles, Formation des officiels
Roland LEICHER

Commission Infrastructure
Bertrand BEDEL

Commission DSF
Benoit PERRIN

Commission D.E
Franck LEMAIRE

10. Remise des médailles

11. Allocution des personnalités présentes

12. Divers

12 h00 – 14h 00 REPAS

14h00 – 16h 30 Poursuite de l’Assemblée Générale – ELECTIONS

- Commission électorale
- Présentation des candidats au CD du CSMV
- Vote des représentants des clubs
- Dépouillement par la Commission électorale
- Proclamation des résultats du 1^{er} tour (voire 2^{ème} tour)
- Réunion des candidats élus et des membres de droit (présidents départementaux, représentants ESF et DSF)
- Election à la présidence par ce CD (1^{er} tour voire 2^{ème} tour)
- Présentation du choix du CD à l’Assemblée Générale
- Vote à la présidence par l’ Assemblée Générale
- Proposition d’une date pour l’organisation du CD (bureau, Vice-président(e)s, secrétaire, trésorier(e), membres) et commissions
- Vote pour les représentants du CSMV à l’AG de la FFS (3 titulaires, 3 suppléants), les 3-4 juin à DIJON
- Candidatures à l’élection au Comité Directeur de la FFS les 3 et 4 juin à DIJON (article 13 des statuts de la FFS)
- Divers : AG d’automne

Registre des Associations de Thann : Vol 41 Folio 14 – APE 8551Z -- Siret : 778 952 457 00043

Crédit Mutuel

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



AGENCE NATIONALE DU SPORT